



## **Compte rendu de la CAPL N°3 Mouvement local de mutation des agents au 1er mars 2015**

La Commission Administrative Paritaire Locale n°3 du mouvement local des agents du 1er mars 2015 s'est tenue ce jeudi 18 décembre 2014 à 10h00 dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques d'ARRAS, immeuble FOCH, sous la présidence de Madame Andrée AMMIRATI directrice du Pôle Pilotage et Ressources.

Le secrétariat était assuré par Céline VANDEN-BROECK pour la parité administrative et par Jacques REGNIER pour la parité syndicale.

La CGT était représentée par Édith MABBOUX titulaire élue et René QUIDE expert.

Le quorum étant atteint, SOLIDAIRES, FO et la CGT ont lu leur déclaration liminaire. (voir la déclaration liminaire de la CGT)

**A l'ordre du jour, 25 demandes de mutations et affectations évoquées.**

**Le mouvement porte sur 7 arrivées réelles (une agente restant en disponibilité avec renouvellement au 1er janvier) et 3 départs.**

### **L'administration propose :**

Pour les 7 agents arrivés dans le département, un agent est affecté EDRA 62 et 6 agents sont mis à la disposition du directeur sans résidence, leur affectation sera évoquée en fin de réunion après le vote.

### **Sur les sites :**

- **ARRAS:** affectation de 6 agents (1 au SIE, 3 au SIP d' Arras Ouest, 2 au CPS relais).
- **BETHUNE :** 1 agent au SIP.
- **BOULOGNE :** 1 agent à Boulogne CH et un agent à Marquise
- **CALAIS :** 1 agent à Calais municipale et banlieue et 1 agent au SIP ;
- **HENIN-BEAUMONT :** 1 agent au SIP-E
- **LENS :** 1 agent au SIP Nord et 1 agent au SIP sud.
- **SAINT-OMER :** 1 agent au SIP et 1 agent à Lumbres.
- **SAINT-POL :** 1 agent au SIP-E .

***Nous constatons à la lecture des documents que si des mutations complémentaires ont bien été prononcées, notre département va rester déficitaire. Tous les sites sont touchés, certains***

**plus lourdement :**

- **BOULOGNE : -10, dont -9 en SIP.**
- **Montreuil : -10 dont -9 en SIP**
- **LENS : -3 en SIP , Rouvroy -1, Pont à Vendin -2.**
- **LILLERS : -2 en SIP**
- **HENIN-BEAUMONT : -1 (mais réellement -3), HENIN Municipale -1**
- **BETHUNE : -2 en SIP.**
- **CALAIS :-2**
- **SAINT-OMER:-2**

***Nous ne pouvons pas être satisfait de ce mouvement , nous sommes bien loin de notre revendication : « que toutes vacances soient pourvues dès lors que le poste est demandé par un agent » , aussi nous votons contre ce projet de mutation au 1er mars 2015.***

La liste des renforts C au 1er mars nous est remise par la Direction, parmi les 7 agents affectés en ALD sans résidence et après de longues et âpres discussions, un agent est affecté à Arras Municipale, un au SIP de Lens Sud, un à Bruay, un à Boulogne, un à Saint-Omer et un à Hénin-Beaumont Municipale

La réunion s'est terminée à 11h20.

## **Les représentants de la CGT Finances Publiques 62**

**Édith MABBOUX**  
titulaire

**René QUIDE**  
Expert